



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de l'agglomération dijonnaise

Séance du jeudi 25 juin 2009

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : M. BORDAT et M. TRAHARD

Membres présents :

M. François REBSAMEN	M. Jean-Pierre SOUMIER	M. Louis LAURENT
M. Pierre PRIBETICH	M. André GERVAIS	M. Roland PONSAA
M. Jean ESMONIN	M. Alain MILLOT	M. François NOWOTNY
M. Gilbert MENU	M. Benoît BORDAT	Mme Christine MASSU
M. Rémi DETANG	M. Joël MEKHANTAR	M. Claude PICARD
M. Jean-Patrick MASSON	M. Christophe BERTHIER	M. Gaston FOUCHERES
M. José ALMEIDA	M. Philippe DELVALEE	M. Pierre PETITJEAN
M. Jean-François DODET	M. Georges MAGLICA	Mme Claude DARCIAUX
M. François DESEILLE	Mme Françoise TENENBAUM	M. Nicolas BOURNY
M. Patrick CHAPUIS	Mme Anne DILLENSEGER	M. Jean-Philippe SCHMITT
M. Michel JULIEN	Mlle Nathalie KOENDERS	M. Philippe GUYARD
Mme Marie-Françoise PÉTEL	Mme Marie-Joséphe DURNET-ARCHEREY	M. Gilles MATHEY
M. Gérard DUPIRE	M. Alain MARCHAND	Mme Françoise EHRE
Mme Catherine HERVIEU	M. Mohammed IZIMER	Mme Geneviève BILLAUT
M. François-André ALLAERT	Mme Hélène ROY	M. Murat BAYAM
M. Jean-Claude DOUHAI	M. Mohamed BEKHTAOUI	M. Michel BACHELARD
M. Jean-Paul HESSE	Mme Jacqueline GARRET-RICHARD	M. Philippe BELLEVILLE
Mlle Badiaâ MASLOUHI	Mme Joëlle LEMOUZY	M. Norbert CHEVIGNY
M. Patrick MOREAU	M. Jean-Yves PIAN	M. Gilles TRAHARD
M. Dominique GRIMPRET	Mlle Stéphanie MODDE	Mme Noëlle CABBILLARD.

Membres absents :

M. Laurent GRANDGUILLAUME	Mme Colette POPARD pouvoir à Mme Françoise TENENBAUM
M. Didier MARTIN	M. Jean-François GONDELLIER pouvoir à M. Philippe GUYARD
M. Alain LINGER	M. Yves BERTELOOT pouvoir à Mlle Badiaâ MASLOUHI
M. Pierre LAMBOROT	Mme Christine DURNERIN pouvoir à Mme Catherine HERVIEU
M. Lucien BRENOT	Mme Nelly METGE pouvoir à M. Gérard DUPIRE
M. Michel ROTGER	Mme Elizabeth REVEL-LEFEVRE pouvoir à M. Pierre PRIBETICH
M. Rémi DELATTE	Mme Elisabeth BIOT pouvoir à M. Georges MAGLICA
	Mlle Christine MARTIN pouvoir à Mlle Nathalie KOENDERS
	Mme Myriam BERNARD pouvoir à M. Mohammed IZIMER
	M. Philippe CARBONNEL pouvoir à M. Patrick MOREAU
	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET pouvoir à M. Jean-Claude DOUHAI
	M. Michel FORQUET pouvoir à M. Dominique GRIMPRET
	M. Pierre-Olivier LEFEBVRE pouvoir à M. Gilles MATHEY
	M. Jean-Claude GIRARD pouvoir à Mme Françoise EHRE
	M. Patrick BAUDEMONT pouvoir à Mme Geneviève BILLAUT.

OBJET : DEPLACEMENTS

Dijon - 26 avenue du Drapeau - Acquisition de l'immeuble

Monsieur OUDARD Michel et Madame OUDARD Jeannine née DEGHESELLE sont propriétaires d'un immeuble situé 26 avenue du Drapeau à Dijon, cadastré section BM n°4.

Ce bien est grevé de la servitude d'emplacement réservé n°141 du Plan Local d'Urbanisme, destinée à l'élargissement de la voie et qui permettra la réalisation de la future ligne de tramway.

Cet immeuble est constitué de quatre appartements, faisant l'objet de contrats de location et cédés occupés, ainsi que d'un local commercial à usage de salon de coiffure, cédé libre d'occupation. Il est proposé lors de cette même séance d'attribuer à la propriétaire du fonds de commerce les indemnités de transfert de son activité.

Il est ainsi proposé d'acquérir cet immeuble moyennant l'indemnité globale de quatre cent un mille euros (401 000 €), indemnité de remploi comprise, lequel prix est conforme à l'évaluation de France Domaine. Il est également proposé la prise en charge des diagnostics obligatoires, à concurrence d'un montant global et forfaitaire de deux mille euros TTC (2 000 € TTC).

**LE CONSEIL,
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
DÉCIDE :**

- **d'acquérir** sur Monsieur OUDARD Michel et Madame OUDARD Jeannine née DEGHESELLE, l'immeuble situé 26 avenue du Drapeau à Dijon, cadastré section BM n°4, cédé occupé en ce qui concerne les quatre logements ;
- **de dire** que cette acquisition interviendra moyennant un coût total de 403 000 € ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer, au nom de la Communauté de l'agglomération dijonnaise, tous actes et documents à intervenir en vue de régulariser ce dossier.

Pour extrait conforme,
Le Président
Pour le Président

Convocation envoyée le 18 juin 2009

Publié le 26 JUIN 2009

Déposé en Préfecture le

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
Déposé le :

26 JUIN 2009



D'après l'avis annexé à la délibération n° 61
 du Conseil de Communauté du 25 juin 2009
 Dijon le 26 JUIN 2009
 Pour le Président,
 Le Maire
 M. PRIBERT
 PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
 Dijon
 Déposé le 26 JUIN 2009
UCC3

